



La Provisoire adjointe
Aux familles du 2nd degré

Réf. : 2324DIR03

Le Caire, le 06 septembre 2023

Demandes de changement de classe

Site de Mearag

Nous avons reçu depuis quelques jours plus d'une centaine de demandes de changement de classes ou de groupes. Nous comprenons votre point de vue de parent, chaque cas est particulier. Néanmoins, nous tenons à vous livrer les règles de l'établissement qui président à ce type de requête et les raisons qui les légitiment.

- Sauf erreur de la Direction sur des questions purement administratives, nous ne procédons à aucun changement de classe afin d'éviter les lourdes répercussions sur l'organisation de la rentrée, l'équilibre de classes et l'élaboration des emplois du temps.
- Le travail de constitution des classes, long et minutieux, en fonction des multiples combinaisons de choix de langues, options et spécialités, a été effectué par les équipes pédagogiques et éducatives et nous ne pouvons plus le modifier.
- De plus, l'école est un lieu de socialisation où découvrir l'autre est de la première importance. Nous devons mobiliser cette capacité à s'adapter à des groupes humains différents chez vos enfants.
- Enfin, les moments communs aux différentes classes existent à la faveur des groupes de langues, des enseignements de spécialité et des options, mais aussi des récréations et de la pause méridienne qui seront l'occasion de se retrouver entre amis.

Sachant compter sur votre compréhension, nous restons à votre écoute pour accompagner au mieux la scolarité de vos enfants.

Kim VO HOANG



Provisoire adjointe du LFC